

# APPEL à CANDIDATURE

VOUS AVEZ

un PROJET D'INSTALLATION

en MARAICHAGE BIOLOGIQUE ?



**REJOIGNEZ L'ESPACE TEST AGRICOLE  
DU GRAND ANGOULEME  
A LA COURONNE (16)**

Testez la production maraichère grandeur  
nature pendant 1 à 3 ans.

Entrée en test  
possible dès  
octobre 2020



Dans le cadre de son Programme Alimentaire Territorial, la Communauté d'Agglomération de Grand Angoulême souhaite faciliter l'installation d'entrepreneurs en maraîchage biologique sur son territoire.

En partenariat avec l'association Champs du Partage, elle a mis en place un espace-test agricole sur le domaine du centre hospitalier Camille Claudel sur la commune de La Couronne (16). Ce site, qui peut accueillir 2 porteurs de projet, est en fonctionnement depuis 2018.

## PROFIL

- > Avoir une formation de type **BPREA\*** et/ou une expérience significative dans le domaine,
- > Avoir un **projet d'installation concret**,
- > Etre éligible au **contrat CAPE\*\*** (demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, salarié à temps partiel,...),
- > Etre en mesure d'apporter un fond de trésorerie nécessaire au démarrage de l'activité,
- > Etre autonome dans ses déplacements.

## DUREE

Une à trois années de test possibles, selon les modalités du CAPE et les ressources financières.  
Date de démarrage souhaitée : octobre 2020.

## FORMULE PROPOSEE

L'espace-test est conçu pour l'accueil de 2 porteurs de projet en **maraîchage biologique**. La moitié du site se libère en octobre pour l'accueil d'un nouveau candidat.

Seront mis à disposition du porteur de projet :

- > environ **4 500m<sup>2</sup> de plein champs**
- > **3 tunnels** de production (8m\*25m)
- > **1/2 serre à plants non chauffée** (soit 8m\*5m)
- > un **parc matériel** polyvalent (outils de travail du sol, de semis, d'entretien)
- > un système d'irrigation (forage, pompe, réseau d'irrigation par micro aspersion et goutte à goutte)
- > un **local** de rangement et lavage de légumes
- > un **local** de repos

## STATUT

Votre test d'activité sera réalisé dans le cadre d'un contrat CAPE porté par Champs du Partage. L'ensemble des obligations légales, réglementaires et contractuelles inhérentes à votre activité seront assurées. Vous bénéficierez d'un appui comptable, administratif et humain.

\* **BPREA** : Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole

\*\* **CAPE** : Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise

## POTENTIEL DE COMMERCIALISATION

De nombreux débouchés existent sur le territoire. De plus, l'espace-test agricole est intégré dans le tissu professionnel local. Vous pourrez profiter de ce réseau pour développer vos propres circuits de commercialisation, en complémentarité avec les autres producteurs locaux.

## UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTE

Vous serez accompagné par un groupe d'appui (paysan tuteur, couveuse, ...) pour :

- > l'approfondissement des techniques maraîchères, l'utilisation et l'entretien du matériel,
- > la gestion de projet à l'entrepreneuriat,
- > l'insertion dans le tissu socio-économique,
- > la connaissance du cadre réglementaire et organisationnel du parcours à l'installation

## PARTICIPATION FINANCIERE

Une participation financière est demandée en échange du portage d'activité et de la mise à disposition des moyens de production.

## INFORMATIONS ET CANDIDATURE

### Marie-Loup Nivet

Animatrice Champs du Partage  
Champsdupartage.ml@gmail.com  
07 83 37 06 27

### Jessica Fournier

Animatrice Champs du Partage  
champsdupartagepc@gmail.com  
06 41 26 70 79

Il vous sera envoyé un dossier de candidature, à retourner rempli, accompagné d'un CV justifiant de votre expérience dans le domaine et d'un budget prévisionnel pour votre 1<sup>ère</sup> année de test.

Le candidat retenu sera sélectionné à l'issue d'un comité de recrutement dont la date sera fixée ultérieurement.